

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 30 JANVIER 2021 à 09h00

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues,

Vous êtes priés d'assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra exceptionnellement en **salle BEAUREPAIRE**, aux date et heure indiquées, ci-dessus,

Vous trouverez, ci-joints, les rapports correspondant aux sujets sur lesquels il sera délibéré, selon l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1 Commission de Délégation de Service Public – Conditions de dépôts des listes
- 2 Commission de Délégation de Service Public – Élection des membres de la commission
- 3 Commission de Délégation de Service Public des groupements – Désignation des représentants

Cordialement

Saumur, le lundi 25 Janvier 2021
Le Maire de la Ville de Saumur



Jackie GOULET

NOTA : La présence des conseillers municipaux aux séances du Conseil Municipal est obligatoire. Toutefois, en cas d'empêchement justifié, un conseiller peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un conseiller ne peut être porteur que d'un seul mandat (Art. L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales).